

COMITE SYNDICAL
Séance publique du 30 juin 2025

Convocation adressée le 24 juin 2025

Délibération publiée le 07 juillet 2025

Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12

Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 8

L'an deux mille vingt-cinq, le 30 juin 2025 à 14h, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon, dûment convoqué le 24 juin 2025 Monsieur Patrick ODIARD, président, s'est réuni salle des Conférences au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Monsieur Patrick ODIARD, président, et a été diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.

Présents : Audrey HENOCQUE, Stéphanie LEGER, Patrick ODIARD, Richard MARION, Corinne SUBAI, Yves BEN ITAH

Absents excusés : Florence VERNEY-CARRON, Samira BACHA-HIMEUR, Yves BEN ITAH, Luc SEGUIN

Procuration :

Tristan DEBRAY pouvoir à Stéphanie LEGER

Cédric VAN STYVENDAEL pouvoir à Florence Richard MARION

Nadine GEORGEL pouvoir à Patrick ODIARD

Secrétaire de séance : Stéphanie LEGER

Délibération n° 2025-21
Convention portant sur acceptation de don
entre le Syndicat Mixte du Conservatoire et la Ville de Lyon

Considérant que la Médiathèque du Conservatoire souhaite faire un don de documents qui méritent de bénéficier d'une conservation appropriée et d'une valorisation adéquate,
Considérant que ces documents patrimoniaux ne rencontrent pas le public espéré au sein de notre collectivité,

Considérant que la Bibliothèque Municipale de Lyon est intéressée par ces ouvrages,

Monsieur le Président informe les membres du Comité syndical que la Médiathèque, après consultation avec la Bibliothèque Municipale de Lyon, souhaite faire don d'environ 3 800 documents (musicaux, livres et archives) dont la liste se compose comme suit :

- 50 lettres manuscrites de diverses personnalités musicales adressées à Léon VALLAS
- 120 partitions du fonds ancien du Conservatoire éditées entre 1750 et 1850
- 2 500 CD jazz, 50 DVD jazz/rock et 400 livres jazz provenant du fonds Alain Aimé FOURNIER
- Fonds Poppy et Plasse (archives)
- Fonds chansons et éditions lyonnaises (environ 100 documents)
- 400 partitions du fonds Lyonnais
- 10 livres provenant du fonds Léon VALLAS

La Médiathèque s'engage à céder ces fonds pour 1 € symbolique et sans contrepartie, dans le respect des volontés des donateurs à l'origine de ces fonds constitués à la Médiathèque.

La Ville de Lyon s'engage à conserver ces documents à la Bibliothèque Municipale de Lyon, à les faire connaître et à les valoriser, tant auprès du grand public que des chercheurs dans les conditions habituelles à ses collections patrimoniales, ainsi qu'à organiser, en concertation avec la Médiathèque, un évènement célébrant l'entrée du fonds dans ses collections.

La responsable de la Médiathèque est chargée de vérifier les ouvrages et de superviser la logistique du transfert en lien avec les équipes de la Bibliothèque Municipale de Lyon chargées du transport.

Envoyé en préfecture le 04/07/2025

Reçu en préfecture le 04/07/2025

Publié le 07/07/2025

ID : 069-256901398-20250630-D2025_21-DE



Pour ce faire, il convient donc de signer une convention avec la Bibliothèque Municipale de Lyon dont une copie est jointe à ce projet de rapport.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité autorise Monsieur le Président à signer ladite convention.

Le Président,



Patrick ODIARD